

COMPTE RENDU DU COMITE DU MARDI 25 JUIN 2013

Présent(e)s : Annick Rizzoli, Christian Rizzoli, Philippe Lencauchez, Stéphane Allaert, Morgan Cossard, Jean-Jacques Pelletreau, Gérard Lucas, Philippe Amstutz, Pascale Gueret, Michel Deswert

Excusé(e)s : Viviane Laurent, Isabelle Parada

Invité : Audren Salaun

Le compte rendu du comité du lundi 3 juin est approuvé

Résultats des équipes

Seniors messieurs :

L'équipe 1 termine 3^e de sa poule et se maintient en DQDN4.

L'équipe 2 termine 1^{re} de sa poule et perd en demi-finale. Elle se maintient en 1^{re} division.

L'équipe 3 termine 1^{re} de sa poule et participe aux phases finales du titre de champion de Paris de 4^e division. Elle monte en 3^e division.

Seniors dames :

L'équipe 1 descend en 1^{re} division.

Jeunes :

L'équipe des 9/10 ans est vice-championne de Paris de 1^{re} division.

L'équipe 1 des 13/14 ans est vice-championne de Paris de 3^e division.

L'équipe 2 des 13/14 ans est championne de Paris de 4^e division.

Inscription aux différents championnats

Dans toutes les catégories d'âge en senior, les rencontres se disputeront dorénavant en quatre simples et un double (les joueurs de simple pouvant également jouer en double).

Le Lutèce inscrit pour l'année 2013-2014 une équipe messieurs + 45 ans, une équipe messieurs + 55 ans, et une équipe dames + 45 ans.

Location de courts à la Ligue de Paris

Le club loue à la Ligue de Paris, à l'année, quelques créneaux horaires tôt le matin. Le maintien des heures du samedi est validé par le comité. Celui des heures du matin en semaine fait l'objet d'un débat compte tenu du coût de la location en regard d'une fréquentation peu perceptible. Après concertation, notamment en raison des cours particuliers assurés par les professeurs, ces créneaux horaires seront maintenus.

Fête du club

Le bilan de la fête du club est décevant, nous n'avons pas retrouvé l'animation de l'année précédente. Une cinquantaine d'adhérents avaient répondu présent, dont de nombreux jeunes, plus intéressés par une animation de tennis que par la soirée dansante.

Devant le double constat du manque d'animation de la fête annuelle et de la désaffection de l'assemblée générale du club, le comité propose de faire précéder l'assemblée générale d'une remise de prix — récompensant non seulement certains aspects sportifs, mais également l'investissement dans le club —, et de la prolonger par un double-surprise (en soirée, avec la possibilité de disposer des quatre courts couverts). Le comité donne son accord pour que l'on teste cette formule. L'assemblée, qui a lieu fin octobre-début novembre, devra se dérouler un samedi pour permettre la mise en place du double-surprise.

Morgan Cossard et Pascale Gueret proposeront une liste de « prix » pour la prochaine assemblée.

La fête du club, qui se tient en juin, sera réservée plus spécifiquement aux adultes, avec une soirée dansante assortie d'un repas.

Ecole de tennis

La date de reprise des cours de l'école de tennis pour l'année 2013-2014 est avancée au 16 septembre 2013 ; les tests de niveau seront organisés les 4 et 6 septembre.

Avancement d'une 1/2 heure des stages adultes

Afin d'ajouter un cours adultes supplémentaire, les cours adultes du lundi seront avancés de ½ heure (cours à 18 h 30, 20 h, 21 h 30 et 23 h). C'était déjà le cas les mardi, mercredi et jeudi ; seul le vendredi n'est pas concerné, la tenue de cours tard le soir la veille de week-end étant trop sujette aux défections.

Logiciel de réservation

Le logiciel actuel sera conservé tant que les travaux de couverture des courts n'auront pas été réalisés.

Quota d'invitations

Face à l'utilisation importante des invitations sur le court extérieur en résine par certains adhérents, le comité discute d'un éventuel quota d'invitations par an, mais privilégie d'augmenter le coût de l'invitation à 10 € pour un adulte, et 5 € pour un enfant. En effet, les invitations ne pouvant se faire que le jour même, cela n'est pas pénalisant pour les autres adhérents.

Demande de Céline Pruvost

Etant susceptible de quitter la région pour raison professionnelle dans l'année en cours, cette adhérente demande si elle peut régler les cours collectifs de l'année à venir trimestre par trimestre. Un tel cas de figure risquant de léser une autre personne désireuse de s'engager pour une année entière, il est convenu d'attendre la rentrée, en fonction des places disponibles, pour répondre à sa demande.

Charte d'engagement

La charte d'engagement des parents concernant l'accompagnement de leurs enfants en compétition est toujours d'actualité et doit être finalisée par Isabelle Parada.

Charte des professeurs

Il est demandé aux professeurs un pointage rigoureux des enfants présents aux cours, notamment en début de saison, ainsi que la tenue à jour des cours annulés. Les professeurs présents précisent que c'est déjà le cas, sauf exception.

Lors des différentes animations (double parents-enfants, double-surprise...), la présence d'un professeur est fortement recommandée.

Questionnaire de satisfaction

Un questionnaire de satisfaction destiné aux adhérents est en cours d'élaboration par Emmanuelle Ely et Nicolas Russotto et sera mis en ligne sur le site du club.

Savoir-vivre

Le comité suggère l'établissement d'une affichette rappelant les règles élémentaires de savoir-vivre, pas toujours respectées au sein du club : venir dire bonjour en arrivant, ne pas rentrer sur les courts avant l'heure exacte de début de réservation, quitter les terrains à l'heure pile de fin de réservation, etc.

Il est décidé de rappeler ces règles au cas par cas, de vive voix.

Questions diverses

Philippe propose de faire une note en début d'année pour expliquer le principe d'occupation en alternance des courts lors de l'annulation de certains cours collectifs, notamment en cas de pluie, ce qui n'est pas toujours bien compris par les adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h.

La prochaine réunion du comité se tiendra à la fin du mois de septembre.

Pascale GUERET

Secrétaire

Annick RIZZOLI

Présidente